

THEME : Les idées d'Adam SMITH dans la mondialisation : quels enseignements pour les pays d'Afrique de l'Ouest ?

4 -Les pays ou les groupes de pays avantagés et ceux désavantagés dans la mondialisation :

4.1 - La Chine dans les échanges commerciaux internationaux

4.2 - La Chine face à quelques interrogations

4.3 - Les pays désavantagés

4.3.1 - Les mauvais effets du déficit commercial structurel de la France :

4.3.2 - La situation des pays relativement pauvres

4.3.3 - Le niveau des échanges commerciaux entre les pays intégrés

4.3.4 - Les accords entre les pays intégrés et leurs liens commerciaux

5 - Les Conséquences de la mondialisation

5.1- Les moyens possibles face aux conséquences de la mondialisation

5.1.1 - La vigilance et la rigueur de l'O.M.C

5.1.2 - Les nouvelles formes d'intégration de pays

5.1.3 - La solidarité pour humaniser la mondialisation

5.1.4 - L'équité et les conditions idoines :

5.1.5 - Les nouvelles initiatives de secours

5.1.6 - L'aide publique au développement :

5.1.7 - Le cas particulier de l'Afrique occidentale

5.1.8 - L'Union en de petits ensembles de pays

5.1.9 - Les actions au sein de l'union :

6 - L'adéquation ou l'inadéquation des pensées libérales dans la globalisation :
vérification des hypothèses émises

6.1 - L'analyse des résultats des hypothèses

6.2 - La CEDEAO et ses pays anglophones

6.3 - Le vieillissement ou l'actualité des idées d'Adam Smith

Conclusion

HYPOTHESES :

Eu égard aux problématiques déjà énoncées, nous émettons les quatre hypothèses suivantes. Elles seront testées.

Première hypothèse : la mondialisation est une mutation économique aux caractéristiques pratiquement irréversibles dans la vie des nations et ce sont les théories libérales qui prédominent dans les échanges de biens et de services.

Deuxième hypothèse : la mondialisation, c'est l'impossibilité de la vie commerciale en autarcie au long cours pour un pays ou pour un groupe de pays.

Troisième hypothèse : la mondialisation profite plutôt à des groupes de pays aux monnaies identiques ou bien à ceux qui se spécialisent dans la production où chacun d'entre eux est le plus performant et qui font d'abord des échanges entre eux avant de se tourner vers l'extérieur.

Quatrième hypothèse : la mondialisation a besoin d'être humanisée dans le sens d'un peu plus d'équité et de solidarité, des pays qui en tirent le plus grand bénéfice, à l'endroit des pays relativement désavantagés.

4 - Les pays ou les groupes de pays avantagés et ceux désavantagés dans la mondialisation :

Les États-Unis, la Chine, l'Allemagne, le Japon et la France occupent les premières places dans les échanges internationaux. Le Brésil, la Turquie, le Taiwan, la Corée du Sud et l'Inde suivent.

L'Allemagne, c'est la première économie de la zone euro. En Mai et en Juin 2013¹, ses exportations ont crû avec des excédents commerciaux respectivement de 14,6 milliards et de 15,7 milliards corrigés des variations saisonnières (C.V.S). Le déficit commercial de la France est d'aspects structurels ; toutefois, un léger mieux est constaté durant le premier semestre 2013 ; en effet, fin juin, les services de la douane font état du recul du déficit de 16 % à 29,96 milliards d'euros. C'est une amélioration qui a pour raison principale le repli des importations et non celle du rebond des exportations. Il résulte de cette embellie, que la France table sur un déficit annuel inférieur à 60 milliards d'euros, contre 67,2 milliards en 2012. Les États-Unis d'Amérique, selon l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E), « *grâce aux richesses de leur sous-sol, redeviendraient dans les cinq ans à devenir le premier producteur de gaz naturel puis de pétrole* » ; si ces prévisions se réalisent, ce pays aura un peu plus de poids dans le commerce mondial. Les « quatre dragons » d'Asie du Sud-est – la Corée du Sud, Hong-Kong, Singapour, Taiwan – prennent de plus en plus leur place dans la mondialisation. Le rythme nouveau des mouvements des échanges commerciaux font qu'on parle désormais de nouveaux tigres asiatiques à savoir la Thaïlande, la Malaisie, l'Indonésie, les Philippines et le Viêt-Nam. Ce sont les nouveaux pays exportateurs.

Il est fait état de nos jours, de la force compétitive supérieure de la Chine dans les échanges commerciaux entre les nations.

4.1 - La Chine dans les échanges commerciaux internationaux :

La Chine présente – d'après le « Bilan du monde 2013 »² – une superficie de 9.562.000 km² pour une population de 1,354 milliards. La Chine de MAO n'est pas celle d'aujourd'hui. Elle prônait l'étatisme et la planification impérative. Mais, la Chine d'aujourd'hui tourne partiellement le dos au communisme, applique l'économie de marché contrôlée afin de gagner des parts de marché. Il est paradoxal de savoir que ce pays devient le créancier de l'Europe et des États-Unis. Il améliore son taux de croissance et son rang commercial sur la scène internationale.

La crise ne frappe pas tous les pays de la même façon : « les montants investis par les Européens en Chine étaient déjà, depuis 2011, inférieurs à ceux que les Chinois placent sur le vieux continent, 7 milliards contre 11 Milliards d'euros »³.

¹ Bureau fédéral allemand des statistiques

² Page 196 sous la plume d'Harold Thibault

³ www.challenges.fr/economie 19/11/2012

Il ressort des échanges commerciaux de la Chine en 2012 que les États-Unis sont la première destination des exportations de ce pays. L'Europe suit. En effet, « *les exportations de la Chine vers les États-Unis se sont élevées à 289,3 Milliards de dollars entre janvier et octobre, tandis que celles vers l'Union européenne n'ont atteint que 276,8 milliards de dollars sur la même période* »⁴. De la même source, on retient que les pays d'Asie du Sud-est (A.S.E.A.N) occupent la troisième place et le Japon le quatrième rang. C'est face au constat de l'amélioration de la position commerciale de la Chine dans les échanges internationaux que F. LEMOINE et D. UNAL [53] font savoir qu' « *entre 2004 et 2007, l'excédent commercial de la Chine est passé brutalement de 2 à 7 % du P.I.B, la demande extérieure est devenue le moteur de la croissance chinoise* » ; en outre, selon ces auteurs, « *la demande internationale et les politiques nationales de substitution aux importations ont ainsi alimenté le gonflement de l'excédent commercial* ». La Chine a su dynamiser ses activités économiques comme le montre ce qui suit [43] extrait du The Economist⁵ « *l'État chinois est le premier actionnaire des 150 plus grandes entreprises du pays et oriente, stimule l'activité de milliers d'autres* » ; en sus, on lit de la même source : « *les entreprises publiques représentent 80 % de la capitalisation boursière en Chine, 62 % en Russie et 38 % au Brésil* ». L'une des raisons explicatives de la suprématie chinoise vient aussi de la main-d'œuvre comparativement peu coûteuse. En effet, on peut lire les lignes qui suivent dans le Magazine Géo [40] « *nombreux, efficaces et peu payés, les ouvriers font de la Chine une grande puissance économique. La révolution industrielle s'y impose à toute vitesse* ». Mais, l'économie chinoise s'essouffle et quelques interrogations prennent corps.

4.2 - La Chine face à quelques interrogations :

S'il est vrai que le premier semestre de 2013 fragilise le commerce chinois pour entraîner le ralentissement de son économie, la Chine reste compétitive dans les échanges internationaux. Ainsi, en Juin 2013 (la Tribune ; 07/08/2013)⁶, on extrait : « *le chiffre des exportations inférieur de 3,1 %, par rapport à l'année précédente à la même époque, est venu doucher les espoirs des plus optimistes. En avril déjà, en excluant Hong-Kong, elles s'étaient contractées de 4,8 %. En juillet, le rebond des exportations de 5,1 % a été moins important et l'excédent commercial a chuté de près de 30 % sur un an. En grandes*

⁴ www.challenge.fr/economie20/11/2012

⁵ Sous le titre « l'État avance et le secteur privé recule »

⁶ Sous le titre : « la Chine exporte moins, et ça va durer » de Romain Renier

difficultés pour rééquilibrer son modèle économique, la Chine dépend pourtant encore largement de ses exportations ».

La Chine est connue dans le domaine économique ; cependant, elle l'est moins bien sur le plan social. C'est la raison pour laquelle S. BESSIERES en 2009 [39] fait lire « *le principal danger pour l'avenir de la Chine est interne : c'est la question sociale. Un tiers des Chinois seulement profite du développement économique ; la réforme du statut de la fonction publique entraînera la fin de la garantie de l'emploi pour beaucoup de travailleurs. Les augmentations de salaires sont également un gros souci* ». Toutefois, les perspectives ne sont pas si sombres pour l'économie chinoise. En effet, dans les Échos 2012-2013⁷ - Spécial Bilan - publiés en Janvier 2013, on lit que « *la Chine redémarre, les États-Unis frémissent et l'Europe fait du sur-place. Les prévisions de croissance pour l'année 2013 préfigurent l'évolution du monde à plus long terme. Un monde où le poids de la Chine va grandissant au détriment de nos vieilles économies. Sa part du P.I.B mondial devrait avoir dépassé celle des États-Unis en 2030* ».

⁷ Sous la plume de Michel de Grandi ; page 50

Le F.M.I fait état de la croissance du P.I.B en pourcentage des grands pays durant les périodes 2002, 2007 et 2012. Nous les structurons dans le tableau suivant :

Tableau N° 2 De la croissance du P.I.B. en % des grands pays en 2002, 2007 et 2012 (Source : F.M.I)

Pays	2002	2007	2012
1) Etats-Unis	1,8 %	1,9 %	2,2 %
2) Japon	0,3 %	2,2 %	2,2 %
3) Allemagne	0 %	3,4 %	0,9 %
4) France	0,9 %	2,3 %	0,1 %
5) Royaume-Uni	2,4 %	3,6 %	- 0,4 %
6) Brésil	2,7 %	6,1 %	1,5 %
7) Chine	9,1 %	14,2 %	7,8 %
8) Inde	4,6 %	10 %	4,9 %
9) Russie	4,7 %	8,5 %	3,7 %

Il se dégage, au moins, trois tendances de ce tableau. En premier lieu, la Chine présente la croissance du P.I.B la plus élevée, comparaison faite avec chacun des huit pays et cela malgré la crise déclenchée en 2007-2008 ; nonobstant cette période de crise, les États-Unis ont amélioré le taux de croissance de leur P.I.B passant de 1,9 % à 2,2 % de 2007 à 2012. En deuxième lieu, dans la zone Europe, l'Allemagne est le pays qui s'en sort le mieux sur le plan de l'évolution comparée du P.I.B face tant à la France que face au Royaume-Uni dans l'espace de temps qui va de 2007 à 2012. En troisième lieu, au cours de la période 2002 à 2007, chacun des pays qui constituent l'axe « Brésil, Chine, Inde et

Russie » présente un taux de croissance du P.I.B supérieur à chacun des autres pays que sont : les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni. Ce même constat est établi pour la période 2007-2012 sauf pour le Brésil (1,5 %) en 2012 car, tant le Japon (2,2 %) que les États-Unis (2,2 %) ont un taux qui dépasse celui du Brésil. Par ailleurs, si on met ensemble, la croissance du P.I.B de l'axe « Brésil, Inde, Chine et Russie » en y intégrant concomitamment le paramètre de leur regroupement probable, on peut s'attendre à la constitution d'un géant au sein de l'économie mondiale, notamment, sur le plan des échanges commerciaux.

Les pays et / ou les groupes de pays avantagés mettent tout en œuvre pour garder leur position. En effet, ils ont souvent recours aux subventions pour maintenir le niveau de compétitivité de leur entreprise sur les marchés extérieurs. Sur leur marché, ils pratiquent la taxation forte des produits étrangers ou bien le contingentement consistant à limiter le volume d'importation d'un certain nombre de produits.

Ces freins aux échanges commerciaux pénalisent certains pays et certains groupes de pays.

4.3 - Les pays désavantagés :

Ces pays ne parviennent pas à gagner assez de parts de marché ou ils ont du mal à innover ou bien encore ils ne diversifient pas leurs productions ; ils ne se montrent pas compétitifs dans la mondialisation.

Le « made in France » coûte souvent cher si on le compare au « made in China » ; ainsi, en 2011 la France a enregistré un déficit record de près de 70 milliards d'euros alors que l'Allemagne présente un excédent commercial de 160 milliards d'euros durant la même période. Le déficit de la France est structurel et fait poser la question de la compétitivité des exportations ; toutefois, selon les services de la douane, on constate la performance du secteur aéronautique avec 17,7 milliards d'excédents. Ce qui n'a pas suffi à compenser les importations et notamment celles de la facture pétrolière. Il est à rappeler que le déficit atteignait 51,4 milliards en 2010. Il en ressort que si l'U.E représente une grande force commerciale, l'économie française est relativement faible dans le domaine des échanges avec l'extérieur. Cette situation n'est pas sans conséquences dans d'autres domaines de la vie économique.

4.3.1 - Les mauvais effets du déficit commercial structurel de la France :

Les trois Agences de notations ont dégradé la note de la France passant du triple « A » au double « A+ ». Il s'agit de Standard and Poor's (Janvier 2012), de Moody's (Novembre 2012) et de Fitch (Juillet 2013). Si cette baisse de la note d'ensemble de l'économie ne porte pas à conséquence sur le plan de l'endettement du pays, les raisons que ces trois Agences ont invoquées ne sauraient être négligées face aux risques de ces déficits : « *faibles perspectives économiques* » pour les prochaines années, « *un budget difficile à boucler* », « *la crise de l'euro* », « *le problème du chômage à un plus haut niveau depuis quinze ans* ». En outre, des interrogations se posent au sujet des perspectives de croissance de la France.

Les perspectives sont discutées. Pour les prévisionnistes, les taux de croissance seraient plus faibles que prévus comme montre le tableau récapitulatif que nous présentons ainsi :

Tableau N° 3 Des perspectives de croissance des taux de croissance de la France de 2013 à 2015 :

Éléments	2013	2014	2015
Prévisions du Gouvernement français	0,1 %	1,2 %	2 %
Estimation des prévisionnistes	- 0,3 %	0,7 %	1,2 %

On relève des divergences dans les hypothèses de croissance ; néanmoins, le dynamisme des activités économiques – dont font partie les échanges commerciaux internationaux – contribue à améliorer le taux de croissance. Les efforts pour l'assainissement des finances publiques peuvent faire améliorer le taux de croissance économique si les différents acteurs de l'activité économique – principalement les entreprises et les ménages – ne croulent pas sous le poids des impôts. A cet égard, on peut abonder dans le sens de la **courbe de Laffer**. Elle démontre que « *trop d'impôts tuent l'impôt* ». Cette courbe de l'économiste Arthur LAFFER sous forme de cloche en deux zones avec une partie de « *taux acceptables* » et l'autre partie de « *taux dissuasifs* ». Il en découle que plus la pression fiscale croît, plus les recettes fiscales baissent à cause d'effets dissuasifs sur les embauches, l'offre de travail.

La Grèce, le Portugal, l'Italie et l'Espagne traversent d'importantes difficultés commerciales et économiques. L'U.E et le Fonds monétaire international (F.M.I) sont venus au secours de certains d'entre eux sous la forme d'assistance financière ; toutefois, un léger mieux est observé en ce qui concerne l'Espagne. Quant à l'Allemagne, elle fait partie des quatre pays (la Finlande, le Luxembourg, les Pays-Bas) qui gardent leur triple « A ». En effet, leur économie tient dans la compétition internationale.

Il est montré qu'au sein de l'U.E⁸, certains pays ont des difficultés dans la mondialisation. Ailleurs, la situation d'autres pays n'est pas mieux, voire plus grave.

4.3.2 - La situation des pays relativement pauvres :

Il s'agit essentiellement du cas des pays en développement (P.E.D) et de celui des pays les moins avancés (P.M.A). La géographie de ces pays va de l'Afrique à l'Asie puis à l'Amérique du Sud. Ce bloc de pays se trouve dans la situation selon laquelle le revenu par habitant est comparativement bas, malgré, ici ou là, l'existence de ressources abondantes du sous-sol. La plupart des pays concernés tardent à trouver leur place dans la mondialisation. Les P.M.A sont concernés comme le montre la publication en 2009 du Programme des Nations-Unies pour le développement (P.N.U.D) :

Tableau N° 4 Intégration à l'économie mondiale des P.M.A

Poids dans le P.I.B mondial	0,9 %
Poids dans le commerce mondial	0,5 %
Poids dans les investissements mondiaux	0,5 %

Il en ressort le triple poids aux résultats très insuffisants. Ils montrent que les P.M.A ne sont pas avantagés dans la mondialisation. En 2001 et 2002, d'après la C.N.U.C.E.D, 61 % des produits exportés par les P.M.A vers l'U.E, les États-Unis, le Japon et le Canada étaient soumis à des droits de douane. C'est pour cette raison que M. VITRAULLE [34] s'exprime ainsi : « *beaucoup de pays africains, malgré leur appartenance*

⁸ Vingt-huit pays : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède

à l'O.M.C censée les aider à accélérer leur développement économique avec sa politique de libéralisation toujours plus grande du commerce international, se sentent mis au ban du marché occidental qui ferme la porte à leurs produits » ; mais, depuis lors, il a admis que les caractéristiques des échanges ont évolué un peu : des accords entre pays ou entre groupes de pays sont signés ; les droits de douane sont réduits voire supprimés et cela sous certaines conditions.

Selon la banque mondiale, les exportations de produits manufacturés par les P.E.D ne constituent que 30 % des exportations mondiales de ces produits contre 15 % en 1990. Les produits primaires représentent une part importante des exportations de la plupart des P.E.D ; mais – d'après la même source – ils sont concurrencés par les pays développés qui couvrent près de 60 % des exportations mondiales de ces produits. Pour P. HUGON⁹ [19] « regroupant près de 700 millions d'habitants en 2003, l'Afrique représente 10 % de la population mondiale, 1 % du P.I.B, 1,3 % des exportations et moins d'1 % de la valeur ajoutée industrielle du monde ».

L'espoir peut exister ici ou là dans les pays relativement pauvres ; même si on lit que « l'Afrique noire est bien partie » [38], il y a néanmoins plus d'interrogations sombres à avoir que de tableaux positifs à décrire quand on pense à la corruption qui ronge l'économie des pays africains, à la faiblesse de l'indice de développement humain (I.D.H) de la plupart des pays d'Afrique, au niveau faible de leur état sanitaire, aux guerres, à la faiblesse de leur niveau technologique, à leur niveau faible d'innovation et d'investissement, à l'insuffisance d'exploitation des ressources de leur sous-sol, aux problèmes liés à la pauvreté, à la faim et aux difficultés liées aux questions en matière de démocratie. Tout semble lié pour parvenir à améliorer la situation économique d'un pays ou de plusieurs pays considérés ensemble.

L'intégration est l'une des approches mises en œuvre afin de faciliter les échanges de biens et de services à l'échelle internationale ; ainsi, des regroupements de pays se sont formés.

4.3.3 - Le niveau des échanges commerciaux entre les pays intégrés :

La situation commerciale au sein de l'U.E, l'ALENA, de l'ASEAN, du MERCOSUR et de la CEDEAO sera abordée dans le sens non seulement des avantages mais aussi des désavantages. Mais, auparavant un regard sera porté sur le COMECON et

sur l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (O.P.E.P)¹⁰, ainsi que sur d'autres intégrations économiques.

Le COMECON ou le Conseil d'aide économique mutuelle est créé en Janvier 1949. Il fut dissous en Juin 1991. C'était une organisation des différents pays du bloc communiste composé de l'Union des républiques socialistes soviétiques (U.R.S.S) et des pays d'Europe de l'Est qui étaient ses satellites. Ils furent des partenaires sur le plan des échanges commerciaux, mais essentiellement à l'avantage de l'U.R.S.S. A ce jour, nombre de pays du COMECON ont rejoint l'U.E ou le désirent.

La vente de pétrole et de ses dérivés avantagent la plupart des pays membres de l'O.P.E.P. Elle est créée en 1960 et regroupe douze pays. Ils ne sont pas limitrophes car ils se situent dans plusieurs continents. Ils n'ont pas d'ambition déclarée pour mener des échanges commerciaux entre eux. Si le prix du baril de pétrole croît, l'O.P.E.P encaisse beaucoup de devises. Ce fut le cas dans les années 1973 et 1980.

L'U.E existe depuis 1957 et vingt-huit pays la composent.

Le Canada, les États-Unis et le Mexique forment l'association de libre échange nord américaine (ALENA) depuis 1994.

L'association des nations d'Asie du sud-est (ASEAN) est fondée en 1967 et compte dix nations : l'Indonésie, le Singapour, la Thaïlande, le Brunei, le Vietnam, la Malaisie, les Philippines, le Laos, le Cambodge et la Birmanie.

Le MERCOSUR en Amérique latine ou le marché commun du Sud est institué en 1991 : le Brésil, l'Argentine, le Paraguay, l'Uruguay et le Venezuela le constituent.

Pour l'Afrique de l'Ouest, ce sont la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) qui représentent les deux principales institutions d'intégration. La CEDEAO a été mise en place en 1975 et regroupe quinze pays¹¹. L'UEMOA est créée en 1995 et elle est composée de huit pays.¹²

¹⁰ Douze pays : Algérie, Angola, Lybie, Nigéria, Irak, Iran, Koweït, Qatar, Équateur, Venezuela, Arabie-Saoudite, Émirats arabes unis

¹¹ Quinze pays : Bénin, Burkina-Faso, Cap-Vert, Gambie, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée-Bissau, Guinée-Conakry, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, Togo, Sierra-Léone

¹² Huit pays : Bénin, Burkina-Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, Togo, Guinée-Bissau

4.3.4 - Les accords entre les pays intégrés et leurs liens commerciaux :

La plupart des accords signés ont pour contenu d'une part, la libre circulation des biens et des services, le dynamisme des échanges, la suppression progressive voire totale des barrières douanières ; d'autre part, ces accords s'assignent pour objectifs le rapprochement des politiques économiques, et de parvenir à une concurrence équitable entre les pays. Les missions de la CEDEAO [57] se structurent ainsi : « *Promouvoir la coopération et le développement dans tous les domaines de l'activité économique* » ; « *la solidarité et l'autosuffisance collective* » ; « *la coopération inter-États, l'harmonisation des politiques et l'intégration des programmes* ». L'UEMOA [68] s'est assignée les missions suivantes : « *l'unification des espaces économiques nationaux pour transformer l'Union en un marché porteur et attractif pour les investisseurs* » ; « *la consolidation du cadre macro-économique des États-membres à travers l'harmonisation de leurs propres politiques économiques, notamment budgétaires ainsi que le renforcement de leur monnaie commune* ». L'UEMOA s'est dotée d'un outil financier : la Bourse régionale des valeurs mobilières. Mais, elle est peu connue sur le plan international. Nous rappelons que tous les pays de l'UEMOA font aussi partie de la CEDEAO. D'après le Centre africain pour le commerce, l'intégration et le développement (CACID) ¹³ « *la balance commerciale CEDEAO-UE est très défavorable pour l'ensemble de la CEDEAO* ». BONSARA et al. [54] font état d'une part, qu'entre 2005 et 2010 « *les taux de couverture des importations se sont considérablement dégradés, passant de 142 % à 95 %, avant de subir une faible hausse (101) pendant l'année 2010 ; d'autre part, de 2001 à 2005, ce taux a connu une hausse considérable en passant de 101 % à 142 %* ». Ces auteurs distinguent trois groupes de pays au sein de la CEDEAO dans le domaine du dynamisme des importations et des exportations. Ainsi, durant la période 2000 à 2010 « *la part du géant Nigéria dans les importations globales de la CEDEAO est passée de 50 à 56 % ; celle du triplet Côte-d'Ivoire, Sénégal et Ghana a varié de 33 à 26 %, tandis que les onze autres pays de la CEDEAO enregistrent 12 à 18 % comme contribution dans les exportations de la communauté* » ; s'agissant des exportations « *la part du Nigéria a varié de 66 à 68 % ; la part du triplet a varié de 23 à 22 % et pour les onze pays, peu représentatifs, elle a varié de 10,5 à 10 %* ».

L'U.E [69] est la première puissance économique mondiale. En effet, elle représente « *31 % de la richesse du monde pour 8 % de la population mondiale* ». La politique agricole commune (P.A.C) constitue une force d'intégration même si elle est

¹³ L'état du commerce en Afrique de l'Ouest ; rapport 2012

exposée à moult critiques actuellement. Je pense que la monnaie unique est la marque de stabilité économique et financière entre les pays intégrés. En la matière, seule l'U.E est allée loin en créant l'euro à partir de Janvier 2002. Ce ne sont pas les cas dans l'ASEAN, le MERCOSUR ni au sein de l'ALENA [55]. Le Mexique a « *triplé ses exportations au sein de l'ALENA et 70 % de son commerce s'effectue exclusivement avec les États-Unis* ». En outre, « *l'ensemble des exportations canadiennes et mexicaines aux États-Unis ont plus que triplé en valeur depuis 1994, mais la crise économique de 2008-2010 a fait chuter celles-ci en 2009* ». Quant à l'ASEAN [56], elle s'est transformée depuis 1967. En 1992, l'A.F.T.A (Free Trade Area) est créée et représente sa zone de libre échange ; ensuite, il y a l'ASEAN plus trois (A.P.T) car la Chine, le Japon et la Corée du Sud ont rejoint l'ASEAN. L'objectif affiché par l'A.P.T est de permettre à tous les pays réunis de « *se renforcer dans les négociations internationales notamment à l'O.M.C pour contrebalancer l'influence de l'U.E et de l'ALENA* ». Il ressort de la même source, qu'à « *la fin des années 2000, les pays de l'ASEAN réalisaient plus de 50 % de leur commerce extérieur avec l'A.P.T, ce qui représente un niveau d'intégration supérieur à celui de l'ALENA proche des 65 % et proche des quinze États membres de l'U.E* ». A ce jour et depuis peu, l'U.E compte 28 pays. Alors, la probabilité existe que ce pourcentage se modifie en perspective.

Les statistiques du Fonds monétaire international (F.M.I) font état d'une progression accélérée des échanges dans le sud-est asiatique. Ainsi, en 25 ans, les échanges sont multipliés par 40 : « 20 millions de dollar en 1970 et 330 millions en 1995. Le produit national brut de l'ASEAN est multiplié par 17 : 40 milliards de dollars en 1970 et 630 milliards de dollars en 1995 ».

Quant au MERCOSUR [64], il porte, à la fois, ses avantages et ses inconvénients. Ainsi, « *si les échanges commerciaux intra zones sont passés en 16 ans de 4 à 30 milliards de dollars, les petits pays tels que l'Uruguay et le Paraguay semblent en avoir moins profité* ».

5 - Les conséquences de la mondialisation :

Certaines pratiques nées de la mondialisation nuisent à l'économie de certains pays. Elles créent des inégalités et de moindres aides accordées aux pays pauvres. Des interrogations se font jour au sujet de la pauvreté dans les pays désavantagés. Les armes sont rarement égales quand on sait que des pays subventionnent certaines de leurs entreprises ou une partie de leurs agriculteurs. C'est souvent le cas des États-Unis, au sein de l'U.E et de la

Chine. Les délocalisations d'entreprises créent ou aggravent le chômage au sein du pays de départ. En outre, la mondialisation fait qu'une situation de récession voire de crise se ressent dans d'autres pays par effet de contagion : les subprimes¹⁴ et la crise des dettes souveraines.

Pour P. HURTEAU [50], « *l'ouverture des marchés mondiaux aux flux de capitaux facilite le recours à la délocalisation d'emplois et permet le déplacement de certaines activités économiques des pays à hauts salaires vers les pays à bas salaires. En 2007, 57 % des nouveaux emplois à l'échelle mondiale ont été créés en Asie* ». A ce sujet, il rend responsable « *la mondialisation néolibérale* ». Par ailleurs, la crise des subprimes venue des États-Unis (E.U) a abouti à une crise financière internationale de 2007 à 2011. En effet, les banques françaises étaient prises dans ce bouleversement ; la crise des dettes souveraines étant à l'origine du creusement des déficits publics en Europe et aux E.U.

Cette situation a suscité des réactions et des décisions. Ainsi, Standard and Poor's dégrade en Août 2011 la note de la dette des E.U. En Juin 2013, Fitch confirme le « triple A » mais maintient la perspective négative due en raison du niveau élevé de la dette publique américaine. Moody's maintient le « triple A » car l'agence de notation fait état de perspectives stables. L'U.E montre aussi ses difficultés. A ce sujet, la France, le Portugal, la Grèce, l'Italie et l'Espagne se retrouvent dans le triangle des Bermudes. Ils ont tous perdu leur « triple A » selon les Agences de notation. Leur situation de déficit budgétaire structurel nécessite qu'ils prennent des mesures fiscales nouvelles afin de renflouer les caisses de l'État ; or, cette politique appliquée commence à les plonger dans la récession, les effets sur les taux de chômage s'accroissent. La question se pose alors de savoir si c'est vraiment le bon chemin économique à prendre. En conséquence, le recours aux politiques keynésiennes revient dans les esprits en termes de relance de l'activité économique tant par le dynamisme de la demande que par des investissements publics. Il est aussi question de pause fiscale ici ou là dans les pays concernés.

¹⁴ Subprimes : ce sont des crédits aux intérêts faibles puis élevés accordés aux ménages surtout aux États-Unis et en Angleterre. Ces ménages sont très nombreux et peu fiables en matière de solvabilité. Ces crédits sont accordés sous garanties immobilières et des problèmes de remboursement se sont posés.

Au sujet de l'Afrique occidentale, les auteurs [53] soulignent qu'au « *total le modèle de l'avantage comparatif ne régit pas les relations commerciales entre les États de l'Afrique de l'Ouest* » ; en outre, la crise – pour des raisons de difficultés budgétaires – fait réduire les aides que les membres de l'O.C.D.E accordent aux pays pauvres ; ainsi, elles ont reculé en 2012, selon Angel GURRIA¹⁵ de « *4 % pour atteindre 125,6 milliards de dollars contre 130,9 milliards de dollars en 2011, où elles avaient diminué de 2 %* ». Il est possible que cette réduction de l'assistance ait des effets néfastes sur le niveau de pauvreté. A cet égard, pour la Banque mondiale, en Avril 2013, les taux de pauvreté ont baissé de façon remarquable dans le monde sauf en Afrique subsaharienne ; ainsi, « *entre 1981 et 2010, le niveau de revenu des personnes en situation d'extrême pauvreté y est resté pour l'essentiel inchangé, aux alentours de la moitié du seuil de 1,25 dollar* ». Or, le seuil d'extrême pauvreté retenu par la Banque mondiale est estimé à 1,25 dollar par jour et par personne ; la mondialisation ne produit donc pas de conséquences positives en Afrique subsaharienne. Cependant, S. KAUFMANN [48] relativise ainsi la position de la Banque mondiale « *symptôme le plus tangible des maux attribués à la mondialisation, le creusement des inégalités sert de moteur à la contestation dans les économies avancées comme dans les pays émergents* ».

Face aux difficultés issues directement ou indirectement de la mondialisation, des issues sont proposées. Plusieurs voies sont prises.

5.1- Les moyens possibles face aux conséquences de la mondialisation :

Il s'agit de pallier ces conséquences, d'y remédier si c'est possible sans perdre de vue l'importance de s'adapter aux manifestations de la mondialisation. A cet égard, l'O.M.C est concernée ; ensuite, de nouvelles formes d'intégration de pays se forment et des actions sont mises en œuvre au nom de la solidarité. Quelques pistes sont ouvertes au regard de la conjoncture difficile en Afrique de l'Ouest.

¹⁵ Secrétaire général de l'O.C.D.E

5.1.1 - La vigilance et la rigueur de l'O.M.C :

L'O.M.C devrait se montrer vigilante pour lutter contre les pratiques de dumping et de contingentement. Sa vigilance et sa rigueur devraient s'élargir aux diverses subventions allouées par certains pays aux entreprises et aux agriculteurs. On peut penser aux vins et aux produits agricoles en provenance de l'U.E et des E.U. En Juin 2013, la question de la taxation des panneaux solaires chinois a été posée au sein de l'U.E ; mais, les menaces de représailles commerciales de la Chine ont fait abandonner ce projet de les taxer.

La mondialisation a besoin, en principe, d'un cadre acceptable pour tous les pays. C'est dans ce sens que S. BRUNEL [51] fait savoir que « *sans régulateur, la mondialisation engendre la marginalisation des plus faibles et la prolifération des activités illicites, voire criminelles ; sans contre-pouvoir, le capitalisme finit par aboutir à des situations de concentration et de monopole qui ruinent la concurrence et remettent en question les mécanismes du marché* ».

5.1.2 - Les nouvelles formes d'intégration de pays :

Ces nouvelles formes d'organisation s'observent dans l'axe Asie, Europe et Amérique. C'est le cas du BRICS représenté par le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et l'Afrique du Sud. Le BRIC est mis en place en 2009 et l'Afrique du Sud l'a rejoint en 2011 pour constituer le BRICS. Il opte pour l'économie du marché. Les travaux du F.M.I estiment que les pays du BRICS « *devraient assurer 61 % de la croissance mondiale en 2015* ». En effet, ces cinq pays représentent 40 % de la population mondiale et 25 % de la production mondiale. Le même élan va être pris par l'U.E et les E.U. Ils en discutent depuis mars 2013. Si les négociations aboutissent, cette zone représentera 40 % du commerce mondial. L'U.E et le Canada se préparent à signer des accords commerciaux. Du côté de la CEDEAO et de l'UEMOA, rien ne prend corps pour le moment.

En perspective, il faudrait s'attendre à ce que la concurrence ait lieu entre de grands blocs constitués de pays. Ce qui poserait la question d'égalité ou non des moyens et celle de la solidarité.

5.1.3 - La solidarité pour humaniser la mondialisation :

Les cinq doigts ne sont pas égaux. La globalisation crée des disparités ici ou là dans le monde. Les pays faibles ou pauvres et leurs populations subissent les effets néfastes de la mondialisation plus que les pays forts. Il est question d'aller vers un peu plus d'équité, de créer des conditions plus favorables aux pauvres quant à leur accès aux marchés étrangers ; de plus, il s'agit de mettre en place de nouvelles initiatives de secours à leur sujet sans négliger l'aide publique au développement qu'il faudrait cibler sur les besoins réels des nations bénéficiaires.

5.1.4 - L'équité et les conditions idoines :

L'inéquité est l'un des grands problèmes de la mondialisation. A cet égard, nous citons trois des principes que défend l'Organisation mondiale du commerce équitable [62] : « *Le paiement d'un prix juste* » ; « *créer des opportunités pour les producteurs qui sont économiquement en situation de désavantage* » ; « *Le commerce équitable signifie un environnement de travail sain et sûr pour les travailleurs* ».

L'AGO (African Growth Opportunity Act) est une loi votée en 2000 par le Congrès américain. Cette loi soutient l'économie des pays africains en leur facilitant l'accès au marché américain s'ils appliquent les principes de l'économie libérale. Tous les pays de l'Afrique de l'Ouest en bénéficient à l'exception du Niger qui en est exclu en 2010. Le Bénin (2000), le Ghana (2000), le Nigéria (2000) et le Togo (2008) tirent avantage de cette loi. L'AGO, mise en place jusqu'en 2015, concerne une quarantaine de pays sur le continent africain. Néanmoins, le principe de l'économie libérale qu'il pose pourrait être risqué pour les producteurs locaux dans la mesure où, les produits à bas prix de vente pourraient leur causer des difficultés voire des faillites. Ce peut être le cas de la concurrence qui bénéficie de subventions étatiques ou bien de la production de masse faite par les firmes multinationales.

Le Programme d'action d'Istanbul de la CNUCED (2011) porte l'ambition d'aider la moitié des P.M.A (24 pays sur 49) à satisfaire aux critères de reclassement d'ici à 2020. Il s'agit de leur permettre « *d'améliorer leur productivité agricole pour la sécurité alimentaire et de renforcer le rôle des*

produits de base ». Mais, le constat d'échec est fait par la CNUCED. En effet, seuls trois pays ont pu répondre à ce critère : le Botswana (1994), le Cap-Vert (2007) et les Maldives (2011). C'est l'illustration de « *la théorie des sentiments moraux* » (1759) d'Adam SMITH [67], théorie qu'il porte sur le capitalisme afin de l'humaniser. Ainsi, « *le principe de sympathie est au cœur de la théorie car, il permet l'existence du lien social ; prudence, maîtrise de soi, justice, sont les vertus essentielles, nécessaires à la régulation sociale* ».

Les altermondialistes défendent la pratique d'une plus grande justice économique dans les échanges. Pour eux, « *un autre monde est possible* ». Le Forum social mondial (F.S.M) qui réunit les altermondialistes se veut une alternative sociale au Forum économique mondial de Davos. Le F.S.M est opposé au mondialisme néolibéral et il œuvre pour « *une mondialisation maîtrisée et solidaire* ». Les altermondialistes [61] mettent en avant : « *la justice économique et sociale* » ; « *la protection de l'environnement et des droits humains* » ; ils se montrent ouverts à de nouvelles formes d'aides aux pays pauvres. En conclusion partielle, plutôt que de souhaiter vivement la démondialisation, il vaudrait mieux travailler à aller vers une mondialisation réussie du mieux possible. La mutation que constitue la mondialisation semble irréversible.

5.1.5 - Les nouvelles initiatives de secours :

Il s'agit de pallier les déséquilibres qu'engendre la mondialisation par des financements nouveaux. La « *taxe Tobin* » peut être étudiée et appliquée. James TOBIN (1918-2002) – Prix Nobel d'Économie en 1963 – propose cette taxe en 1972 pour les transactions monétaires internationales afin de limiter la volatilité des taux de change. Cette taxe a inspiré l'instauration de la taxe sur les transactions financières. Elle servirait à financer le développement et à lutter contre le réchauffement climatique. La France l'applique depuis août 2012 sur les achats d'actions françaises. Onze pays sur vingt-huit appliquent cette taxe au sein de l'U.E. On peut souhaiter que sa mise en œuvre soit aussi effective dans les pays qui sont les plus avantagés dans la mondialisation (La Chine, les États-Unis). Que cette taxe accompagne l'aide publique au développement (A.P.D).

5.1.6 -L'aide publique au développement :

Elle devrait être réorientée sur des investissements porteurs de la croissance économique. Elle devrait être aussi ciblée sur le transfert de technologie. Mais, il est difficile, pour les pays développés, de verser dans le cadre de cette aide la totalité des 0,7 % de leur produit intérieur brut – fixés en 1960 par l'O.N.U ; en fait, ces temps de crises budgétaires n'arrangent rien pour pouvoir y parvenir.

Le transfert de technologies aidera à la production en grandes quantités et aux moindres coûts. L'absence de technologies adaptées ou sa nature obsolète est l'une des causes qui fragilisent la position commerciale dans la mondialisation. Quant à la croissance, on peut lire ce qui suit [33] : « *la croissance économique, poussée par le commerce et les investissements est le moteur essentiel qui mettra fin à la pauvreté en Afrique subsaharienne* ».

5.1.7 -Le cas particulier de l'Afrique occidentale :

Les pays de l'Afrique occidentale (A.O) profitent à très faibles degrés de la mondialisation. Chacun des pays pris individuellement a et aura de plus en plus de difficultés et cela de façon inextricable. C'est la raison pour laquelle on peut penser à leur union en de petits ensembles, union qu'accompagnera une série d'actions.

Le poids déséquilibré de leurs échanges :

Le taux de couverture des importations par les exportations est pratiquement impossible à obtenir par la plupart des pays de l'Afrique de l'Ouest considérés individuellement : leur économie n'est ni assez diversifiée, ni assez compétitive car leur secteur primaire, leur secteur secondaire et leur secteur tertiaire se trouvent à un stade embryonnaire et mal organisés dans certains de ces pays. Le niveau des investissements publics et celui des investissements privés sont relativement bas ; ce qui constitue un frein dans les mouvements de la mondialisation. La détérioration des termes de l'échange est constatée par la grande faiblesse de leur monnaie tant par rapport au dollar qu'à l'euro (1 franc C.F.A équivaut à 0,00152 euro) que par le déséquilibre entre ce qu'ils importent et ce qu'ils exportent. Il peut en ressortir la proposition de leur union.

5.1.8 -L'Union en de petits ensembles de pays :

Le Bénin, le Togo et Ghana peuvent se réunir afin de gérer un certain nombre de ministères en commun dont ceux du Commerce extérieur, du secteur primaire et du secteur secondaire. Il s'agira de mieux produire, de dynamiser l'industrie pour aller vers l'autosuffisance alimentaire et pour mieux vendre. Le Ghana a sa propre monnaie : le Cedi qu'on change à 0,40066 euro. La perspective pour cette union aux dimensions triptyques serait de se doter de sa propre monnaie à moyen ou à long terme.

L'organisation de l'Union :

Ces trois pays devraient s'organiser en symbiose sur l'axe-ouest du Bénin et cela à côté du géant Nigéria. Nous présentons le tableau suivant qui montre une partie des éléments de l'économie des pays concernés :

Tableau N° 5 Récapitulatif des éléments économiques du Bénin, du Togo, du Ghana et du Nigéria (source : Le Bilan du Monde, 2013)

Pays	Démographie (habitants)	Superficie (km ²)	Taux de croissance (%)	Richesses
Bénin	9.400.000	113.000	3,5	Coton, maïs, huile de palme
Togo	6.300.000	57.000	5	Cacao, café, coton, phosphate
Ghana	25.500.000	239.000	8,2	Or, pétrole, cacao
Nigéria	166.600.000	924.000	7,1	Pétrole, industrie manufacturière, agriculture

Leur union, si elle est bien discutée et finalisée, pourrait contribuer à accroître leur démographie et leur capacité à agir, eu égard à leurs richesses et à leur niveau de croissance. Ainsi, ces trois pays pourraient mutualiser leurs moyens pour la gestion commune des trois ministères déjà cités. Les objectifs seraient, entre autres, de lutter efficacement contre la faim et d'investir dans le domaine industriel en utilisant rationnellement et rigoureusement l'aide publique au développement (A.P.D). Cela permettrait un peu plus de

compétitivité et de ralentir ainsi la détérioration des termes de l'échange. A cet égard, E. PICHET [26] fait savoir « *à la différence de Quesnay, A. SMITH est conscient de l'apport de l'industrie à la richesse nationale* ».

L'union ainsi formée est aux dimensions économiques. Ses acteurs devraient innover pour ne pas se faire marginaliser dans la mondialisation.

5.1.9 - Les actions au sein de l'union :

Les pays unis devraient investir pour mécaniser le secteur primaire et le secteur secondaire ; ensuite, il serait convenable d'introduire une dose de troc et de « SEL » dans les activités économiques pour espérer amortir l'impact des fluctuations monétaires et /ou des cours élevés des monnaies dominantes que sont l'euro et le dollar. Le troc, c'est l'échange d'un bien contre un autre et cela sans recourir à une monnaie. Il peut être ainsi appliqué entre les trois pays : le Bénin peut échanger le maïs contre le cacao du Togo et le Ghana peut échanger du pétrole contre le phosphate du Togo. D'autres cas d'échanges peuvent encore être opérés. Le recours au troc ne saurait empêcher la pratique du « SEL ».

Un SEL [13]¹⁶« *est un regroupement d'individus, dans le cadre d'une association, qui décident de créer une monnaie à usage local en vue de pratiquer des échanges équitables de biens et de services entre eux* ». Le SEL [13] est « *un nouveau type de solidarité organisée* ». Les SEL [13] « *se sont créés dans les territoires touchés par le sous-développement économique, la pénurie d'emploi et de monnaie* ».

Sur le plan du troc et de celui du SEL, tout est dans la négociation sur des bases définies et sans qu'aucune des parties ne se sente trop lésée.

Une agriculture mécanisée produira beaucoup plus ; ce qui est aussi vrai dans le domaine de la pêche. Ainsi, l'espoir pourrait naître de tendre de plus en plus vers l'auto-suffisance alimentaire. Le développement de l'industrie et sa mécanisation aideront à l'accroissement des activités économiques dans leur ensemble ; ce qui permettrait de créer des emplois et de faire réduire le taux de pauvreté. Dans ce cas de figure, l'approche de Jeremy BENTHAM pourrait avoir toute son importance ; ainsi, l'intervention de l'État permettrait

d'aller dans le sens « *d'assurer le bonheur de la population dans son entier* ». L'État est toujours nécessaire ; ce qui est discutable, c'est son degré d'intervention dans la vie économique et dans la vie sociale du pays considéré. Une industrie modernisée produira en grandes quantités et aux moindres coûts ; ce serait, en conséquence, un des leviers de lutte contre la faim. Néanmoins, l'industrie modernisée et l'agriculture mécanisée ont besoin d'être protégées.

L'évolution économique et l'importance de la protection :

Frédéric LIST (1798 - 1846) décrit cinq étapes successives pour l'évolution économique des nations : l'état sauvage, l'état pastoral, l'état agricole, l'état agricole et manufacturier et l'état agricole, manufacturier et commercial. Pour LIST, le passage à l'état manufacturier ne peut se faire qu'à l'abri de tarifs douaniers protecteurs. Selon J. BILLY [2]¹⁷ « *les pouvoirs publics ont largement usé des enseignements de LIST. L'industrialisation des États-Unis, du Japon, de l'Allemagne s'est faite par le protectionnisme contre la conception britannique du laisser-faire* ». Pourtant, il est pour « *la fixation de contingents et de droits de douane élevés à l'importation ; ce qui limite l'accès du marché national aux marchandises étrangères* ». Le Bénin, le Togo et le Ghana, réunis, devraient appliquer un minimum de protectionnisme. Il s'agira, le cas échéant, de protéger l'innovation et l'industrie durant une période raisonnable qu'ils décideront ensemble.

Je pense que si l'expérimentation de cette forme d'union avec les idées nouvelles qu'elle porte réussit, alors elle pourra servir d'exemple à d'autres pays sur le continent africain.

6 - L'adéquation ou l'inadéquation des pensées libérales dans la globalisation : vérification des hypothèses émises.

Nous testons les hypothèses posées ; ensuite, un regard est porté sur leurs aboutissants.

Tableau N° 6 : Des hypothèses émises

Éléments	Hypothèses posées	Hypothèses confirmées	Hypothèses infirmées
Ho	<p>La mondialisation est une mutation économique aux caractéristiques pratiquement irréversibles dans la vie des nations et ce sont les théories libérales qui prédominent dans les échanges de biens et de services.</p>	<p>Oui, car désormais cette mutation est mise en œuvre un peu partout dans le monde, grâce tant aux accords commerciaux internationaux qu'aux accords entre groupes de pays intégrés. L'OMC défend la nécessité de la mondialisation ; la concurrence est l'un des aspects de la mondialisation ; la Chine pratique l'économie de marché ; les anciens pays du COMECON rejoignent l'U.E ; l'AGOA exige la pratique de l'économie libérale.</p>	
H1	<p>La mondialisation, c'est l'impossibilité de la vie commerciale en autarcie au long cours pour un pays</p>	<p>La mondialisation accrédite la théorie des avantages comparatifs de Ricardo ; donc, les accords</p>	

	ou pour un groupe de pays.	commerciaux entre les pays (U.E, ASEAN, ALENA) et les groupes de pays (UE et CEDEAO) mettent fin à l'autarcie. Ils échangent entre eux.	
H2	La mondialisation profite plutôt à des groupes de pays aux monnaies identiques ou bien à ceux qui se spécialisent dans la production où chacun d'entre eux est le plus performant et qui font d'abord des échanges entre eux avant de se tourner vers l'extérieur.	C'est le cas de l'UE avec l'euro ; elle est la première puissance économique mondiale ; ensuite, c'est le cas au sein de l'ASEAN et de l'ASEAN plus trois (Chine, Japon, Corée du Sud) ; c'est aussi le cas du Mexique dans l'ALENA : il a triplé ses exportations et 70 % de son commerce est fait avec les États-Unis.	
H3	La mondialisation a besoin d'être humanisée dans le sens d'un peu plus d'équité et de solidarité, des pays qui en tirent le plus	Oui, il y a l'instauration de la taxe sur les transactions financières ; l'AGOA est institué en 2000 ; le Forum	

	grand bénéfice, à l'endroit des pays relativement désavantagés.	social mondial et l'Organisation du commerce équitable se montrent vigilants face aux échanges internationaux.	
--	---	--	--

6.1 - L'analyse des résultats des hypothèses :

Il en découle le constat que ce sont les théories classiques et les pensées libérales appliquées qui prédominent dans les échanges internationaux. La mondialisation est essentiellement liée aux aspects de l'économie libérale. Mais, hélas, certains pays recourent au dumping, même si cette pratique va à l'encontre des principes fondamentaux de l'O.M.C. A ce sujet, un conflit commercial a opposé la Chine à l'Union européenne (U.E) : les panneaux solaires en Juin et Juillet 2013. Pour l'Union européenne le dumping chinois posait problèmes ; mais, dix-huit (18) pays de l'U.E dont l'Allemagne refusent d'imposer des sanctions contre la Chine. Il s'agissait de protéger l'industrie photovoltaïque au sein de l'U.E. Par la suite, l'U.E et la Chine ont fini par trouver une solution à l'amiable. En la matière, les grands pays finissent souvent par se comprendre car les mesures de représailles commerciales pourraient avoir de graves effets d'un côté comme de l'autre.

La vigilance devrait se porter sur les constitutions de monopoles pour les dénoncer et les sanctionner. Les monopoles sont à l'origine de la concurrence déloyale ; ils faussent la compétition et pénalisent les consommateurs. L'une des failles des pratiques libérales se situent à ce niveau.

Les délocalisations causent le chômage ; ainsi, elles fragilisent, au moins, un tout petit peu l'économie des pays de départ des entreprises qui changent de lieu ou de siège. Si elles sont impossibles à empêcher car l'entreprise a un but lucratif, on peut sensibiliser les dirigeants d'entreprises de n'y avoir recours qu'en dernier ressort. L'autre piste serait d'imposer des pénalités financières aux entreprises qui délocalisent sans raisons fondées. Mais, en revanche, il est impossible d'espérer appliquer une fiscalité identique aux entreprises dans tous les pays au nom de la mondialisation des économies ; toutefois, il

revient aux organisations internationales spécialisées dans le commerce de se concerter afin de trouver la ligne à suivre face aux délocalisations.

Pour S. BRUNEL [51] « *le libre-échange est contesté dès lors qu'il compromet certaines questions jugées essentielles, comme l'emploi, la sécurité, la santé ou l'accès à l'énergie* ».

Conclusion:

En substance, ce travail sur l'essentiel des idées d'A. SMITH dans la mondialisation permet d'admettre la force aux aspects de catalyseur ou de tremplin de la théorie classique puis celle libérale qui en dérive dans les mouvements de la globalisation des économies. Pourtant, les théories d'A. SMITH ont leur place dans la mondialisation même si c'est la conception de RICARDO qui est la plus appliquée. La mondialisation est désormais pratiquée par tous les pays. Elle avantage les pays forts et ceux qui ont une structure économique dynamique. Les P.M.A tirent très peu d'avantages de leurs échanges commerciaux. Les pays intégrés en Asie, en Europe et en Amérique du Nord s'en sortent relativement mieux que ceux d'Afrique et d'Amérique du Sud. Si la mondialisation est incontournable pour tous les pays, elle crée toutefois des conséquences sur le plan social en termes de chômage et de pauvreté qu'il faudrait tâcher de pallier ou d'y remédier. Face à ces effets, des mesures sont prises pour corriger les disparités qu'elle occasionne à l'instar de la taxe sur les transactions financières. Joseph E. STIGLITZ - Prix Nobel d'Economie 2001 - dans son ouvrage "Un autre monde" est contre le fanatisme du marché. Pour lui, « *le succès économique nécessite de trouver le juste équilibre entre l'Etat et le marché* ».

La mondialisation fait naître de nouvelles formes d'intégrations telles que le BRICS et le rapprochement entre l'U.E et les États-Unis. Quant aux pays d'Afrique, ils devraient se soucier de réussir à mettre en application ce qui est fait au sein de l'ASEAN en accroissant le volume des échanges au sein de la CEDEAO avant de se tourner vers l'extérieur ; ensuite, pour eux, il serait utile d'aller vers l'union en de petits ensembles de pays avec un certain nombre de ministères gérés en commun. L'Afrique de l'Ouest a besoin d'innover en matière d'investissements et de lutter contre la pauvreté. Pour les pays d'Afrique, il vaut mieux être faible en étant dans un groupe qu'être faible dans l'individualisme. L'avenir semble appartenir aux pays qui se réunissent en symbiose même si des exceptions existent.

Comme l'anglais et les questions liées à l'écologie prennent de plus en plus de place dans la mondialisation, il serait souhaitable que les pays mènent des réformes axées sur eux.

B I B L I O G R A P H I E

Les ouvrages:

- 1) ADDA Jacques
La mondialisation de l'économie: genèse et problèmes
Edition Lavoisier; [2006]
- 2) BILLY Jacques
La politique économique
Que sais-je?
PUF N° 720 – 5 ième édition ; mis à jour ; P.125
- 3) BOILLOT Jean-Joseph – DEMBINSKI Stanislas
Chindiafrique
Odile Jacob ; [2013]
- 4) BOURGUIGNON François
La mondialisation de l'inégalité
Seuil ; [2012]
- 5) BRET Bernard
Le Tiers-Monde : croissance, développement, inégalités
Seconde édition remaniée et actualisée - HISTEGE
Ellipses ; [2002] ; P.222
- 6) CAPUL Jean-Yves – Garnier Olivier
Pratique de l'Economie et des sciences sociales de A à Z
Hatier ; Paris ; [1996] ; P.286
- 7) CARROUE Laurent
La géographie de la mondialisation
Edition Armand Colin ; 3^{ième} édition ; [2007]
- 8) CARY Paul
Le commerce équitable
Quelles théories pour quelles pratiques ?
L'Harmattan ; [2005]
- 9) Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII)
L'économie mondiale 2013
Editions La Découverte, Paris ; [2012] ; P.120

- 10) CHALMIN Philippe (sous sa direction)**
Les marchés mondiaux
Cyclope
Economica ; 2012
- 11) CHARTOIRE Renaud ; LOISEAU Sophie**
L'économie
Nathan ; [2005] ; P.160
- 12) COHEN Daniel**
La mondialisation et ses ennemis
Grasset ; [2005]
- 13) COULOMB François ; LONGATTE Jean ; VANHOVE Pascal**
Epreuve orale d'Economie ; D S C G 6
Dunod ; [2008] ; P.275
- 14) D'AGOSTINO Serge**
La mondialisation
Edition Bréal ; [2008] ; 2^{ième} édition
- 15) DESENARCLENS Pierre**
Critique de la mondialisation
Edition Lavoisier ; [2003]
- 16) DOLLFUS Olivier**
La mondialisation
Sciences Po – Les Presses ; 3^{ième} édition ; [2012]
- 17) GIRAUD Pierre-Noël**
La mondialisation
Emergences et fragmentations
Edition Sciences humaines ; [2012]
- 18) HOUDU Michel ; RAVET Hyacinthe**
La mondialisation
2^{ième} édition ; collection dirigée par LE GUERINEL Pierre
Ellipses ; [2005] ; P.96
- 19) HUGON Philippe**
Economie de l'Afrique
4^{ième} édition
La Découverte ; [2003] ; P.122

20) IZRAELEWICZ Erik

Quand la Chine change le monde

Editions Grasset et Fasquelle ; [2005] ; P.284

21) JACOUD Gilles – TOURNIER Eric

Les grands auteurs de l'Economie

Hatier ; Paris ; [1998] ; P.352

22) JAGDISH Bhagwati

Eloge du libre échange

Préface de Pascal LAMY ; traduit de l'anglais en français

Edition d'Organisation ; [2005] ;

23) KATAN Yvette ; SALORT Marie-Martine

Les Economistes classiques d'Adam SMITH à RICARDO, de Stuart MILL à Karl MARX

Collection J. BREMONT ; Hatier ; Paris ; [1988] ; P.265

24) MONTOUSSE Marc ; CHAMBLAY Dominique

100 fiches pour comprendre les sciences économiques

Bréal ; [2005] ; P. 237

25) NAVARRO C. Daniel

L'Etat n'est pas mort : la régulation à l'heure de la mondialisation

Institut québécois des hautes études internationales ; [2013]

26) PICHET Eric

Adam Smith : le Père de l'Economie

Les éditions du siècle ; [2003] ; P.200

27) RICARDO David

Des principes de l'économie politique et de l'impôt

Edition John Murray Albemarle-Street (Londres); [1817]

28) SMITH Adam

Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations

Edition W. Strahan and Cadell (Londres); [1776]

29) STIGLITZ Joseph E.

Un autre monde

Fayard ; 2006 ; traduit de l'Anglais

30) STIGLITZ Joseph E.

Le triomphe de la cupidité
Edition Babel ; [2010] ; P.563
Presses universitaires de Paris-Ouest ; 2013

31) YUNUS Muhammad

Vers un monde sans pauvreté
J.C LATTES ; [1997] ; P.411

Les publications, les magazines et les revues :

32) Commerce et investissement : le défi

One.org/c/fr ; 21/10/2012

33) Commerce international : le poids insignifiant de l'Afrique

Afrique expansion.com/2198 ; 21/10/2012

MBOUNGOU Vitraulle

34) Comprendre les crises économiques

Magazine Problèmes économiques (Hors série)

La Documentation française ; Novembre 2012

35) Crises et systèmes financiers

PLIHON Dominique

Centre d'économie de Paris Nord (CEPN) ; Novembre 2012 ; numéro 2

36) D'où vient le jean que tu portes ? Un exemple de la mondialisation de l'économie

FRAN Abrams et James ASILL

Courrier international ; Août 2001

37) L'Afrique noire est bien partie

Le nouveleconomiste.fr ; 13347 ; 21/10/2012

38) La Chine à l'aube du 21 ième siècle

Stéphane BESSIERES

Edition de l'Harmattan ; Mars 2005

39) La Chine du 3 ième millénaire

« vivre à la chinoise, produire à l'occidentale »

Magazine GEO N°327 ; Mai 2006

40) La croissance du commerce mondial

Organisation mondiale du commerce (OMC) ; 28/11/2012

41) La croissance du commerce mondial

Le commerce mondial en 2011 ; perspectives pour 2012

O.M.C ; Avril 2012

42) La politique commerciale européenne : vers moins de naïveté

Anne-Marie IDRAC

Fondation Robert SCHUMAN ; 27/ 09/ 2011

43) Le commerce international face à la crise financière mondiale de 2007 (CREG) – 28/11/2012

44) Les nouvelles théories du commerce international

VUJUSIC Milan

Centre de ressources en Economie et Gestion (CREG) – 28/11/ 2012

45) L'essor du capitalisme d'Etat : extrait du the Economist – Londres ; traduit de l'anglais par HOCHRAICH Diana Problèmes économiques ; N° 3055 - Novembre 2012 ; la Documentation française

46) L'Europe doit lutter contre la tentation dirigiste des Etats : renforçons le marché unique.

Peter MANDELSON : Ministre britannique du commerce et ancien commissaire européen (2004-2009) ; Le Quotidien le Monde ; 11 Juin 2009

47) L'Europe mise sur l'écologie pour son commerce extérieur

Le Monde ; 19/ 04/ 2013

BARROUX Rémi

48) L'inégalité : moteur mondial de l'indignation

KAUFFMANN Sylvie

Le Quotidien le Monde ; 12/ 11/2011

49) L'internationalisation des firmes chinoises : croissance, motivations, stratégies

Xavier RICHET ; 15 / 01 / 2013 ; hal.archives-ouvertes.fr

50) Mondialisation et délocalisations d'emplois

Philippe HURTEAU

IRIS ; Avril 2009

51) Qu'est-ce que la mondialisation ?

Sylvie BRUNEL

Mensuel Sciences humaines N°180 ; Mars 2007

52) Rééquilibrage du commerce extérieur chinois

La lettre du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII) ;
15/05/2012

LEMOINE Françoise ; UNAL Deniz

53) Structure des échanges commerciaux au sein de la CEDEAO

BONSARA Dramane ; MAREGA Marega sous la supervision de DIENE Mbaye M ;
2011

54) Une brève histoire des crises financières dans les pays émergents (1982-2002)

DESTAIS Christophe

Magazine Problèmes économiques ; Hors série ; Novembre 2012

Les Sites Internet :

55) Alena : Wikipédia ; 19/09/2013

56) Asean : Wikipédia ; 28/08/2013

57) Cédéao : Wikipédia ; 16/10/2013

58) Economie de la France : Wikipédia ; 7/06/2013

59) Le commerce international : Wikipédia ; 28/10/2013

60) Le forum économique mondial : Wikipédia ; 26/09/2013

61) Le forum social mondial : Wikipédia ; 26/08/2013

62) Le commerce équitable : Wikipédia ; 20/08/2013

63) Le libre-échange : Wikipédia ; 20/10/2013

64) Mercosur : Wikipédia ; 16/10/2013

65) Mondialisation économique : Wikipédia ; 28/09/2013

66) Pays les moins avancés : Wikipédia ; 9/8/2013

67) Théorie des sentiments moraux

Adam SMITH (1723-1790) : de la morale à l'économie

www.scienceshumaines.com/ Adam Smith

68) Union économique et monétaire ouest-africaine (U.E.M.O.A) : Wikipédia ;
17/02/2013

69) Union européenne : Wikipédia ; 19/09/2013

En complément :

« **Les nouvelles théories du commerce international** » Milan Vujisic

<http://www.creg.ac-versailles.fr/spip.php?article184>